L'oral est au cœur des compétences à faire acquérir aux élèves dans nos disciplines (« pratiquer différents langages » en cycle 3 et 4) mais aussi comme compétence transversale du domaine 1 du socle (« Des langages pour penser et communiquer »).

L'attention portée à la maitrise de la langue par l'enseignant, mais aussi par les élèves, est une responsabilité commune à tous les enseignants clairement énoncée dans le référentiel de compétences des métiers du professorat (« Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves » J.O. du 18-7-2013). Dans la perspective du bac 2021 et du Grand oral, cette pratique de l'oral devra être développée tout au long du lycée en vue de préparer les élèves au supérieur. L'oral est enfin une compétence majeure pour construire la citoyenneté des élèves car il permet de mettre en œuvre sa liberté d'expression, d'exprimer sa pensée, d'interagir, de coopérer. L'élève doit franchir le cap de la prise de parole, il doit communiquer, exposer, argumenter, reformuler et être audible ce qui l'oblige à clarifier sa pensée. Il doit également s'intégrer dans un groupe, se socialiser, développer sa capacité d'écoute, donc travailler sur le vivre ensemble.

L'oral peut être mis en œuvre pour lui-même comme objet d'apprentissage mais aussi au service de l'apprentissage comme outil : il permet de construire des connaissances, d'adopter des démarches spécifiques (se questionner, argumenter, justifier, s'informer...), il devient alors vecteur des savoirs. L'oral peut renverser la représentation de l'apprentissage pour l'élève. Il peut être source de valorisation et d'auto-évaluation. Sa parole devient source de savoir et de questionnement.

L'oral est un langage et, en tant que compétence langagière, il doit être acquis de façon progressive et continue, sa pratique est donc incontournable. Le langage oral implique des compétences individuelles mais aussi collective (écoute, partage de la parole, prévoir la compréhension de l'autre, la transmission d'un message). Il est également un outil cognitif en appui de la compréhension et de la mémorisation (réciter, reformuler).

Dans une situation d'apprentissage voulue, l'oral doit permettre :

- d'expliciter une idée et de se l'approprier en la reformulant ;
- de partager l'idée et de la rendre audible ;
- de faire de cette idée un modèle de discussion avec les autres.

Développer l'oral comme véritable situation d'apprentissage permet à chaque élève d'acquérir une certaine aisance à l'oral, de mieux maîtriser le langage et donc d'oser s'exprimer davantage.

Voir la fiche eduscol:

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/HG_Competences/74/9/RA16_C3C4_HIGE_Langage_ecrit_oral_819749.pdf